



Informations

L'accueil des entraînements se fait de Septembre à fin Juin :

- Le Mardi au Stade de Foot, 90 avenue de Courlay, 17420 St Palais sur Mer à 18h30. Uniquement pour les licenciés sauf autorisation de la présidence.
- Le Jeudi au Lac Parc Raymond Vigne, 17420 St Palais sur Mer à 18h30. Un tour de lac est fait et selon les préparations les parcours diffèrent.
- Le Dimanche sur le parking du Petit Poucet à la Grande Côte à 9 h ou sur les compétitions.

Le Club organise 2 courses :

- Le Dimanche 4 Décembre 2022 : Le Trail Sable et Forêt «Patrick FOUGERE»
- Le Dimanche 9 Avril 2023 : La Course du Pont du Diable «Yannick MONTUS»

Les activités :

- En Juin est organisé le pique-nique de fin de saison d'entraînement des enfants et adultes.
- Une sortie club est organisée dans l'année, prise en charge et choix votés par le Comité Directeur.
- En Novembre un repas dansant est organisé.

Les licences :

- Pour les anciens licenciés, le renouvellement doit être effectué avant le 1^{er} Octobre. A compter de cette date, une majoration de 25% sera appliquée.
- Pour une mutation, prise en charge en fonction de la circulaire administrative 2021-22 FFA. Le club prendra en charge 50% des droits de mutation après examen de la demande et en fonction, il ne sera peut être pas toujours possible de les prendre toutes en compte.
- Un licencié du club se doit de porter la tenue lors des compétitions.
- Les tenues sont prises en charge par le club à 50%.

Le bénévolat :

Être membre du club, c'est aussi être bénévole. Seuls les bénévoles sur une animation du club peuvent bénéficier des avantages du club.

Le Président,
Jean-Marie TOURET